

L'Argentière-la-Bessée

Le bike park communal fait peau neuve

Des travaux de modernisation et de rénovation sont en cours au bike park communal, portés par la mairie et le CRFCK. Ils devraient se terminer au printemps prochain.

Un projet d'envergure est mené sur le bike park municipal, situé à côté du bassin d'eau vive. La mairie et le CRFCK (Centre régional de formation canoë-kayak), en appui technique, travaillent conjointement pour moderniser le site : nouvelles zones, modules revus, meilleure sécurité pour plus de fun. Un nouvel équipement sportif modernisé, accessible à tous, qui « constituera une nouvelle source d'attractivité locale et touristique » pour la municipalité. Un bike park communal dont la gestion revient au CRFCK.

« Notre rôle est d'impulser de nouveaux projets d'équipements sportifs, note le directeur du CRFCK, Nicolas Genthon. Ce bike park était adapté aux enfants mais il manquait la dimension adolescents et sportifs confirmés ».

« Nous avons cherché quelque chose de complémentaire »

Après un gros travail des équipes techniques communales en octobre, le CRFCK a fait appel à un spécialiste dans la création de sites bike park et pumptrack, Outdoor éducation, une entreprise réputée dans le département pour ses réalisations « nature », notamment à Puy-Saint-Vincent ou aux Orres. Elle est intervenue du 11 au 21 novembre et terminera l'aménagement en février prochain. Le site évolue ainsi pour accueillir trial, enduro, jeunes riders, clubs et passionnés, et pour être opérationnel au printemps 2026.

Les travaux portent donc sur deux aménagements : « créer une approche plus ludique, avec des couleurs enduro et DH : passerelles, virages relevés, grosses bosses et sauts ». Une zone trail du niveau débutant à expert est aussi au programme. « Une zone pour l'apprentissage du vélo à l'école pour le cycle



« Le but du projet est de créer un site novateur. L'objectif est aussi de faire revenir les adolescents sur le site et d'accueillir les clubs », a souligné Nicolas Genthon, le directeur du CRFCK. Photo CRFCK

L'info en + ► Des restrictions d'accès au bike park et à la pumptrack

En raison des travaux de modernisation et de rénovation du bike park, l'accès à la zone de la pumptrack sera restreint selon les dates suivantes :

► Jusqu'au 1^{er} février 2026 inclus, la circulation des vélos et des piétons est interdite sur le secteur est du bike park et la zone de la pumptrack.

► Jusqu'au 31 décembre inclus, la circulation des vélos et des piétons est interdite sur les zones trial aménagées situées dans la zone sud du bike park.

► Du 1^{er} février au 28 février 2026 inclus, l'accès à l'ensemble du site sera interdit à tous.

Un budget de 44 000 euros

« Nous avons cherché quelque chose de complémentaires de ce qui existe, car tout le monde a sa pumptrack. Nous sommes les seuls du département à proposer cela, sauf une petite zone au Monétier-les-Bains », assure le directeur. Autre particularité du site : « Il est en zone inondable, c'est la zone tampon de la crue de la Durance. Nous avons donc observé les mouvements de l'eau et son écoulement, pour créer des pistes en ayant le moins de dégâts possible. » Ainsi, pas d'enrobé, juste de la terre tassée, un minimum de

structures artificielles et des reliefs adaptés au mouvement de l'eau. « En terre naturelle, précise-t-il. Ce qui coûte moins cher et qui est plus écologique », relève-t-il. Avec un budget initial de 75 000 euros, le montant des travaux est tombé à 44 000 euros.

Un projet soutenu, entre autres, par la mairie, le Département, la Région Paca, ou encore l'Agence nationale du sport. Côté entreprises locales, « elles ont offert 100 tonnes de matériels pour les modules de trial », indique Nicolas Genthon. Comme les escaliers et modules en béton, les rochers naturels.

« La dernière étape sera l'inauguration programmée le mercredi 29 avril pour l'inauguration avec l'organisation d'un regroupement trial de tous les clubs VTT des Hautes-Alpes », annonce Nicolas Genthon.